



# Faisons mieux les choses : représentation publique de la science sur la COVID-19

Octobre 2020

Un note de breffage de la SRC

Les recherches scientifiques sur la COVID-19 sont à la fois menées et diffusées à une cadence effrénée. Bien qu'il soit inspirant de voir la communauté de la recherche répondre avec autant de vigueur à la crise causée par la pandémie, toute cette activité a par ailleurs engendré un chaos de mauvaises données, de résultats contradictoires et de manchettes exagérées. Alors que la polarisation, la déformation et la médiatisation des résultats scientifiques s'intensifient chaque jour, les inquiétudes se font de plus en plus sentir quant à la perspective que la science pertinente soit présentée au public d'une manière qui puisse causer de la confusion, créer de fausses attentes et éroder la confiance du public. Dans cette note, nous explorons les principaux enjeux associés à la présentation de la science dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Plusieurs de ces enjeux ne sont pas nouveaux. Mais la pandémie de la COVID-19 a braqué les projecteurs sur le processus de la recherche biomédicale et a amplifié les ramifications néfastes des problèmes de communication publique. Nous devons faire mieux. À ce titre, nous concluons ce rapport en formulant dix recommandations qui s'adressent aux acteurs clés qui interviennent dans la communication de la science sur la COVID-19, notamment les gouvernements, les bailleurs de fonds, les universités, les éditeurs, les médias et les communautés de recherche.

## Recommandations

Nous formulons plusieurs recommandations qui, nous l'espérons, conserveront toute leur pertinence même après la présente pandémie.

*1) La communauté de la recherche – y compris les organismes subventionnaires, les institutions et établissements de recherche, les comités d'éthique de la recherche, les chercheurs et les éditeurs – devraient préserver et défendre en priorité l'intégrité du processus de recherche. Les organismes fédéraux, provinciaux et institutionnels de financement de la recherche ainsi que les établissements de recherche, devraient examiner comment leurs critères, leurs mesures incitatives et leurs processus d'évaluation influencent la façon dont les travaux scientifiques sont représentés et communiqués au public.*

*2) Tout au long du processus de production et d'application du savoir, les chercheurs devraient présenter leurs travaux de façon mesurée, en situant leurs conclusions dans le contexte de l'ensemble des connaissances disponibles et en décrivant les limites, les forces et les faiblesses des méthodologies utilisées. Les organisations scientifiques pertinentes devraient envisager de faire de cette recommandation une obligation.*

*3) La transparence à l'égard des preuves, des données et des méthodes favorise une présentation mesurée et juste des constats scientifiques au public. Cette transparence exige*

que les chercheurs déposent leurs données et leurs résultats, surtout ceux tirés d'essais cliniques, dans des registres publiquement accessibles appropriés (p. ex., [clinicaltrials.gov](http://clinicaltrials.gov)).

4) Les chercheurs devraient surveiller comment leurs travaux (et les travaux qui touchent leur domaine d'expertise) sont représentés dans la sphère publique et, lorsque cela s'impose, corriger les représentations erronées en employant un éventail de plateformes médiatiques, y compris les divers réseaux sociaux. La participation des chercheurs à des activités de communication devrait être soutenue, reconnue et encouragée. Les chercheurs devraient, au besoin, avoir accès à une formation appropriée à cet égard.

5) La rigueur du processus de révision par les pairs devrait demeurer une priorité, peu importe les pressions externes exercées pour publier rapidement les résultats. La communauté de la recherche – dont les entités comme les IRSC, le CRSNG, le CRSH, le Conseil des académies canadiennes, etc. – devrait travailler étroitement avec les éditeurs scientifiques en vue d'élaborer des stratégies pour encadrer les examens par les pairs pendant les périodes de crise. Cela devrait être fait en considérant les moyens qui permettraient d'améliorer la viabilité du processus d'examen par les pairs, qui s'appuie actuellement sur le travail bénévole des chercheurs universitaires.

6) Une grande vigilance devrait être portée à la façon dont les résultats des recherches qui n'ont pas encore été examinés par des pairs – comme les préimpressions – sont représentés dans le domaine public. Il est notamment important de souligner la nature préliminaire de ces résultats. De plus, les entités de financement de la recherche, les universités, les revues scientifiques, les associations scientifiques, etc., devraient réfléchir au rôle des préimpressions et à la façon de contrer leur influence néfaste potentielle sur le discours public.

7) Lorsque les établissements de recherche et les chercheurs produisent des communiqués de presse à l'intention du grand public, ils devraient s'abstenir d'exagérer les avantages ou les conséquences de leurs recherches, notamment des essais cliniques, situer leurs travaux dans le contexte des données probantes disponibles et accessibles, dont les résultats des essais cliniques, et décrire les limites des méthodologies utilisées. Dans le cadre du processus de communication, les chercheurs et les établissements de recherche devraient envisager de produire des résumés qui peuvent être compris par le grand public et par les groupes/communautés pour qui les résultats des recherches peuvent être particulièrement pertinents.

8) Les organismes publics – tels que les autorités de santé publique et les organismes fédéraux de réglementation – devraient se montrer transparents au regard des données probantes (et autres considérations) utilisées pour éclairer leurs décisions, y compris en fournissant une évaluation honnête de l'état actuel des connaissances et de la nature évolutive de la science en période d'incertitude. Les organismes publics devraient aussi éviter de se montrer dogmatiques et devraient s'isoler de toute ingérence politique dans leur interprétation et leur présentation des résultats scientifiques.

9) Les médias d'information (et la presse populaire plus généralement) devraient s'efforcer de présenter les travaux scientifiques de manière aussi juste et instructive que possible, notamment en s'abstenant d'exagérer l'importance des résultats, de suggérer l'imminence de leur application ou d'extrapoler indûment les résultats au-delà de la portée de l'étude. Les journalistes devraient également situer les recherches dans le contexte de l'ensemble des données probantes disponibles et reconnaître, entre autres, les limites des méthodes

*particulières utilisées et la pertinence scientifique limitée des anecdotes, des témoignages et d'une étude en particulier.*

*10) Les chercheurs et les communicateurs scientifiques devraient toujours être conscients que les recherches sont susceptibles d'être interprétées d'une façon qui pourrait avoir, pour des personnes, des groupes ou des populations, des conséquences néfastes telles que des actes d'humiliation, de stigmatisation ou de racisme. Les communications devraient être faites en partenariat avec les participants aux recherches et leurs points de vue devraient être pris en compte tout au long du processus de recherche.*